

Abdelkader Belliraj accusé par la Cour d'Appel; atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-04-2009 20:54:55

La Chambre criminelle (1er degré), chargée des affaires de terrorisme près la Cour d'appel à Salé, a accusé, jeudi soir, Abdelkader Belliraj d'"atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat".

Abdelkader Belliraj est le principal accusé dans l'affaire du réseau Belliraj, dans lequel sont poursuivies 35 personnes, dont deux en liberté provisoire.

La Cour qui a auditionné Belliraj l'a également accusé "d'association de malfaiteurs en vue de préparer et commettre des actes terroristes dans le cadre d'une entreprise collective ayant pour but l'atteinte grave à l'ordre public par l'intimidation, la terreur et la violence et tentative de meurtre prémédité par armes à feu, transport et détention illégale d'armes à feu et de munition pour les utiliser dans l'exécution de projets terroristes".

Il a été aussi accusé de "contrefaçon et falsification de documents officiels, usurpation de fonction en vue d'exécuter des projets terroristes, don et collecte de fonds, de valeurs et biens pour les utiliser dans l'exécution de projets terroristes et vols et blanchiment d'argent".

Le mis en cause a rejeté les accusations retenues contre lui, notamment celles relatives à la préparation d'un "projet jihadiste" à l'intérieur du Maroc, à sa relation avec le fondateur du "mouvement révolutionnaire islamique marocain", Khalid Cherkaoui, à l'introduction d'armes au Maroc et à l'assassinat de compatriotes.

Au terme de cette audience qui a duré quatre heures, la cour a décidé de poursuivre mardi l'audition des autres accusés.

MAP